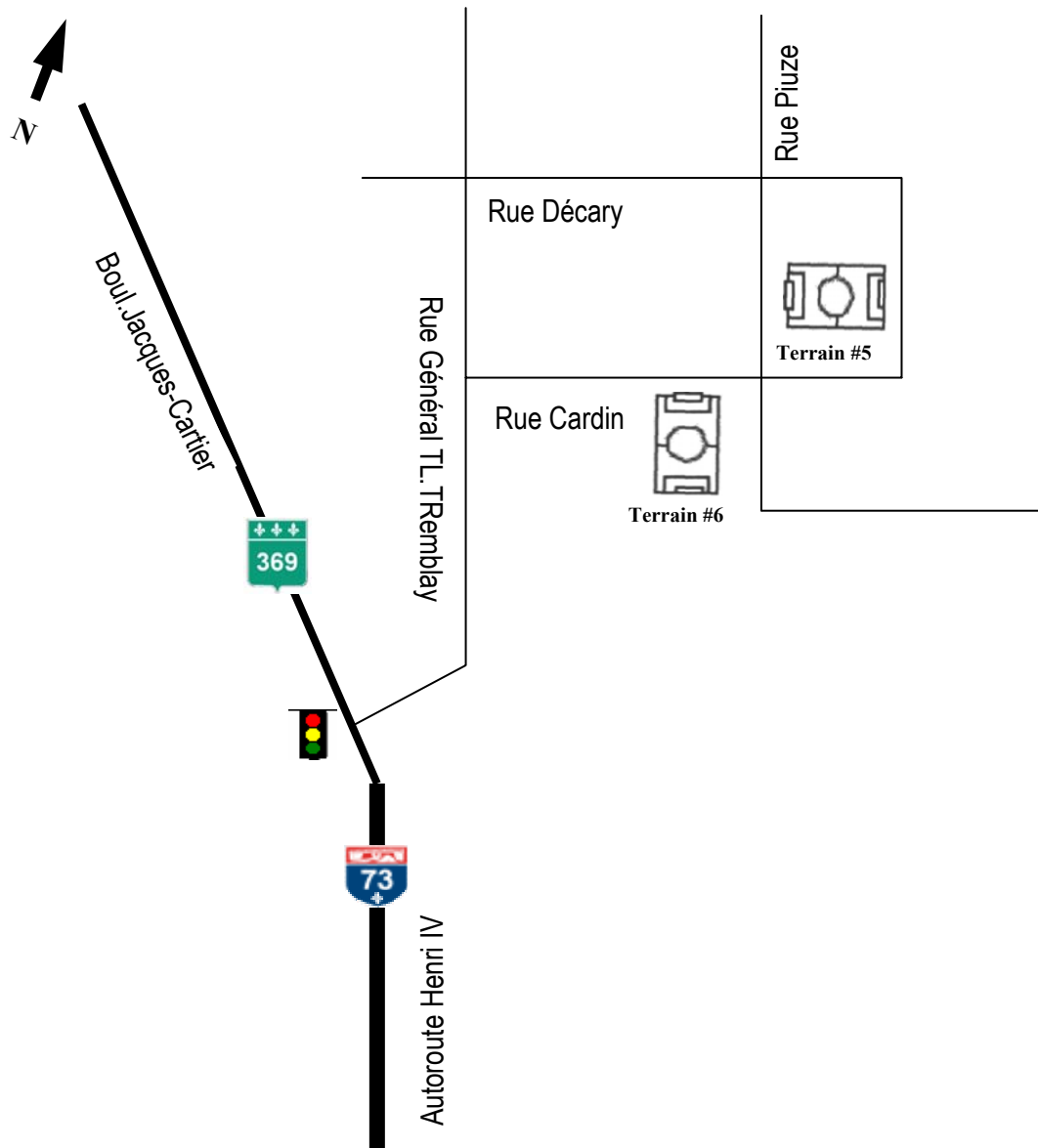


Base militaire #5 et #6 Courcelette

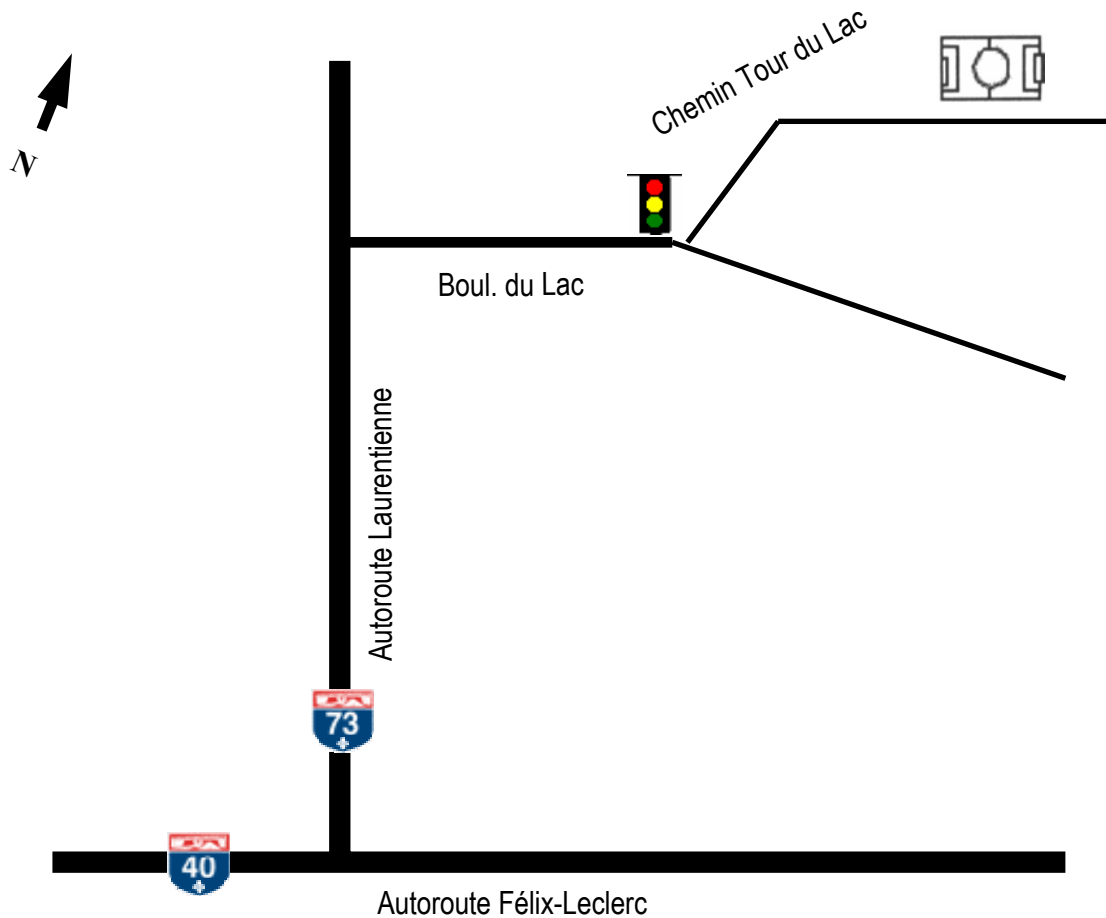


Itinéraire

- **Terrain #5 et #6:** Prendre l'Autoroute Henri IV (73) direction nord jusqu'à l'entrée principale de la Base Militaire de Valcartier. Tournez à droite sur la rue Général-TL-Tremblay. Tournez à droite sur la rue Cardin, 1^{er} rue après de Centre Sportif. Vous verrez le terrain #6 sur votre droite et le terrain #5 sur votre gauche.

Lac Beauport et Mini-Mondial

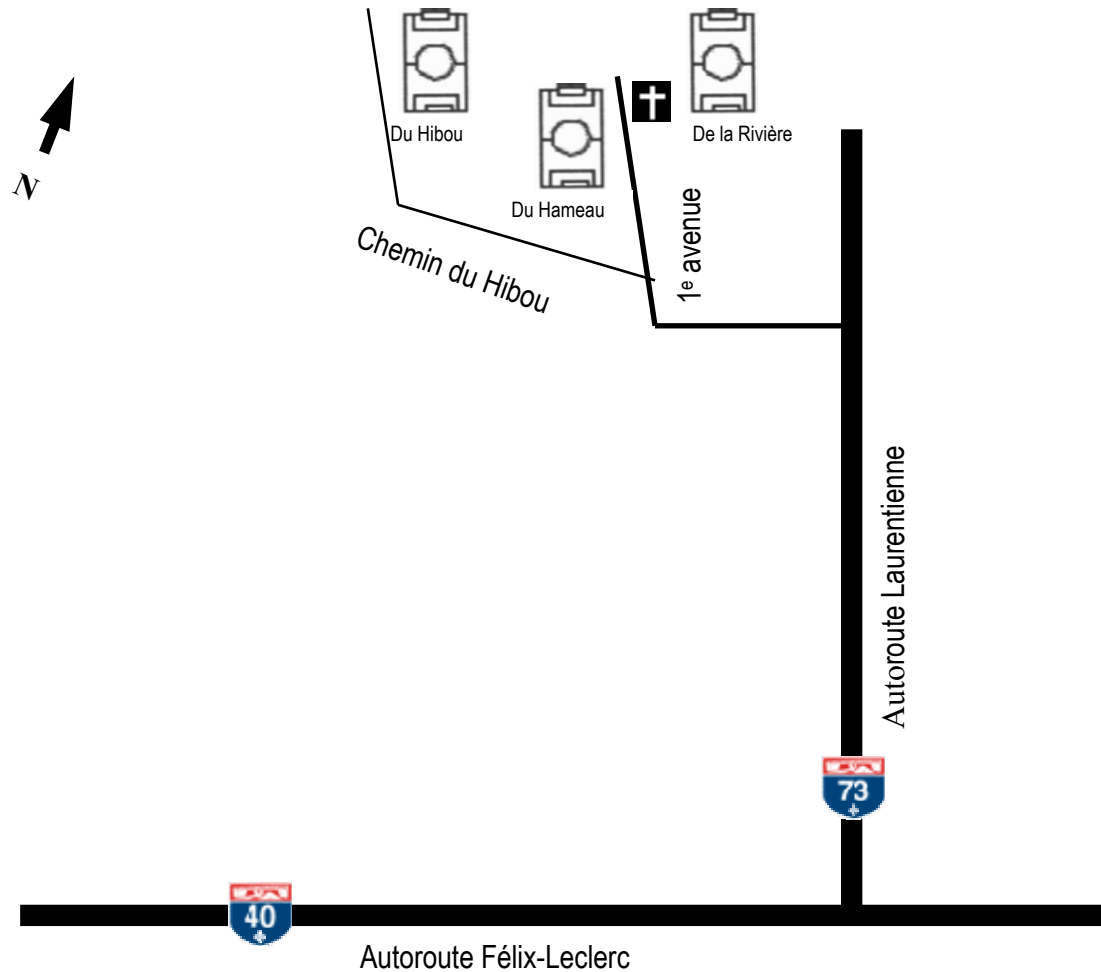
Lac Beauport



Itinéraire

- Prendre l'autoroute Laurentienne (73) direction nord jusqu'à la sortie #157, Lac Beauport ;
- Prendre le Boulevard du Lac jusqu'au feu de circulation du centre de Ski le Relais ;
- Tournez à gauche sur le Chemin du tour du Lac et les terrains sont situés après l'école Montignac. Le stationnement est interdit sur la rue. Vous devez vous stationner à l'école.

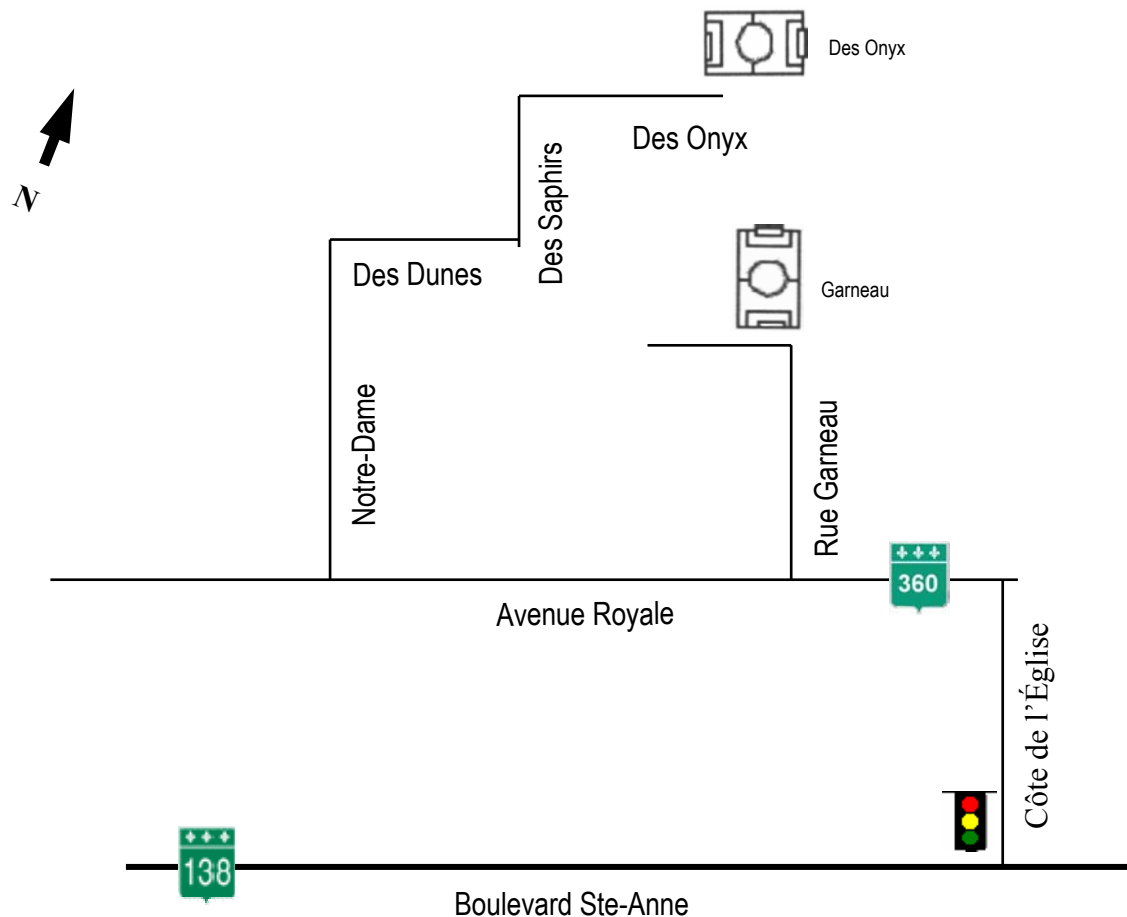
Du Hameau, du Hibou et de la Rivière Stoneham



Itinéraire

- **Terrain du Hameau et de la Rivière:** Prendre l'Autoroute Laurentienne (73) direction nord jusqu'à la sortie #167 Stoneham. Après le premier stop, se rendre aux quatre coins (feux de circulation clignotants) et tournez à droite sur la 1ere avenue vers le village jusqu'à l'Église. Le terrain du Hameau est derrière l'école et celui de la Rivière est derrière l'Église.
- **Terrain Hibou.** Pour ce terrain, vous bifurquez sur le chemin du Hibou jusqu'au complexe municipal près du IGA. Le terrain est derrière le complexe municipal.

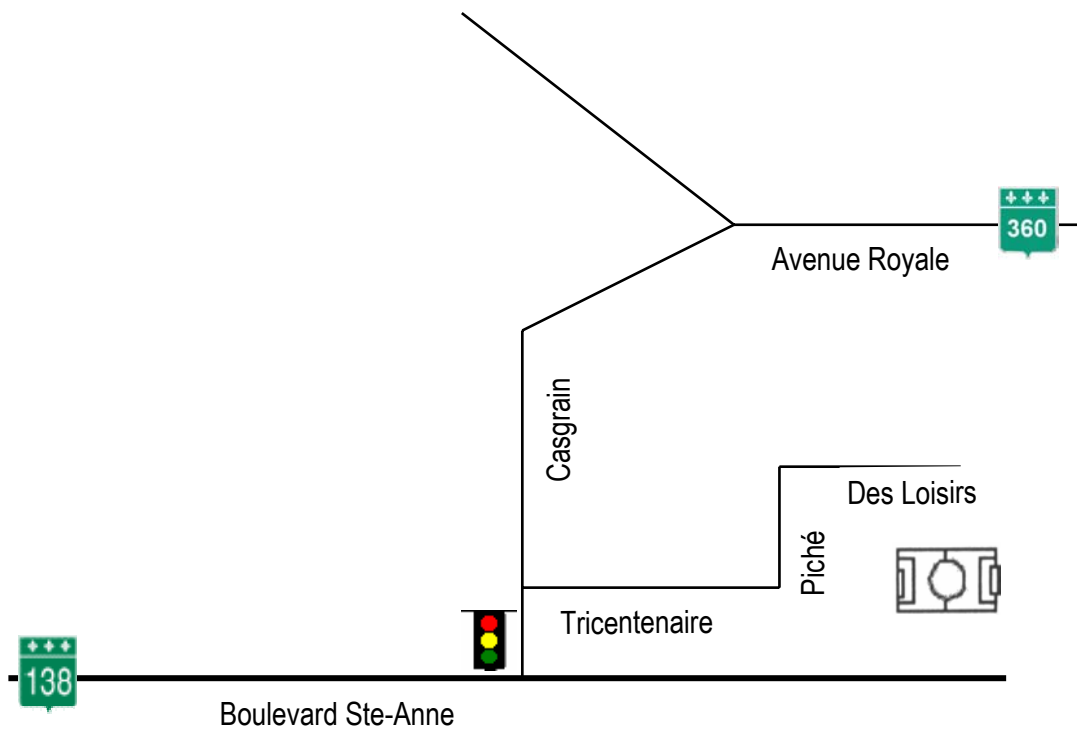
Garneau et Onyx Boischatel



Itinéraire

- **Terrain Garneau:** De l'Autoroute Félix-Leclerc (40) prendre le Boulevard Ste-Anne (138), direction est jusqu'à la rue Côte de l'Église. Tournez à gauche sur la rue Côte de l'Église jusqu'à l'avenue Royale. Tournez à gauche sur l'avenue Royale jusqu'à la rue Garneau. Tournez à droite sur la rue Garneau et se rendre jusqu'au centre des loisirs.
- **Terrain des Onyx:** De l'Autoroute Félix-Leclerc (40) prendre le Boulevard Ste-Anne (138) direction est jusqu'à la rue Côte de l'Église. Tournez à gauche sur la rue Côte de l'Église jusqu'à l'avenue Royale (360). Tournez à gauche sur l'avenue Royale jusqu'à la rue Notre-Dame. Tournez à droite sur la rue Notre-Dame jusqu'au bout. Tournez à droite sur la rue des Dunes puis à gauche sur des Saphirs. Tournez à droite sur la rue des Onyx et le terrain sera sur votre gauche.

Centre des loisirs Ange-Gardien

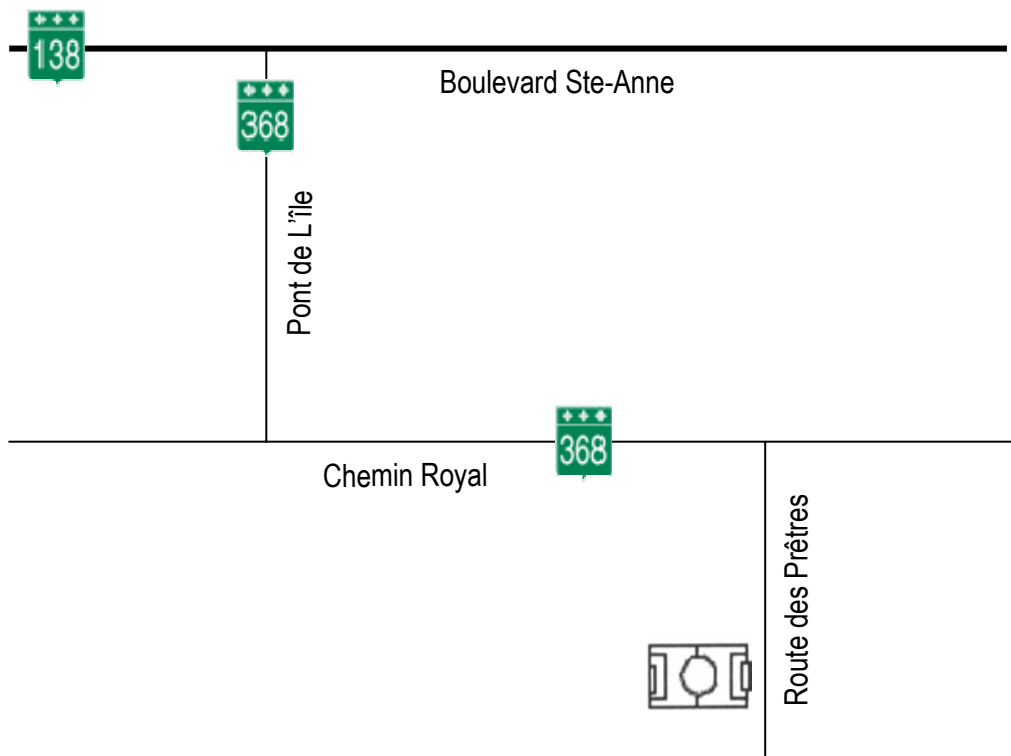


Itinéraire

- Prendre le Boulevard Ste-Anne, route 138 direction est, jusqu'à l'Ange-Gardien ;
- Au feu de circulation, vous tournez à gauche sur la rue Casgrain ;
- Tournez à droite sur la rue Tricentenaire ;
- Tournez à gauche sur la rue Piché ;
- Tournez à droite sur la rue des Loisirs et le terrain est situé à côté du centre des loisirs.

Terrain St-Pierre

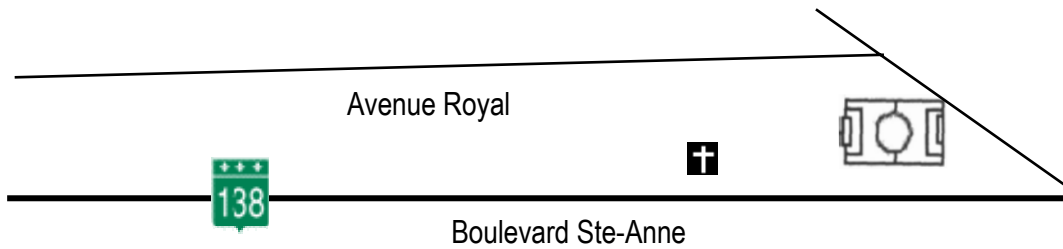
St-Pierre, île d'Orléans



Itinéraire

- Prendre le Boulevard Ste-Anne (138) direction est, jusqu'au pont de l'île d'Orléans;
- À la sortie du pont (368) tournez à gauche sur la rue Chemin Royal (368) jusqu'à la route des Prêtres ;
- Tournez à droite sur la rue la route des Prêtres et le terrain sera sur votre droite;

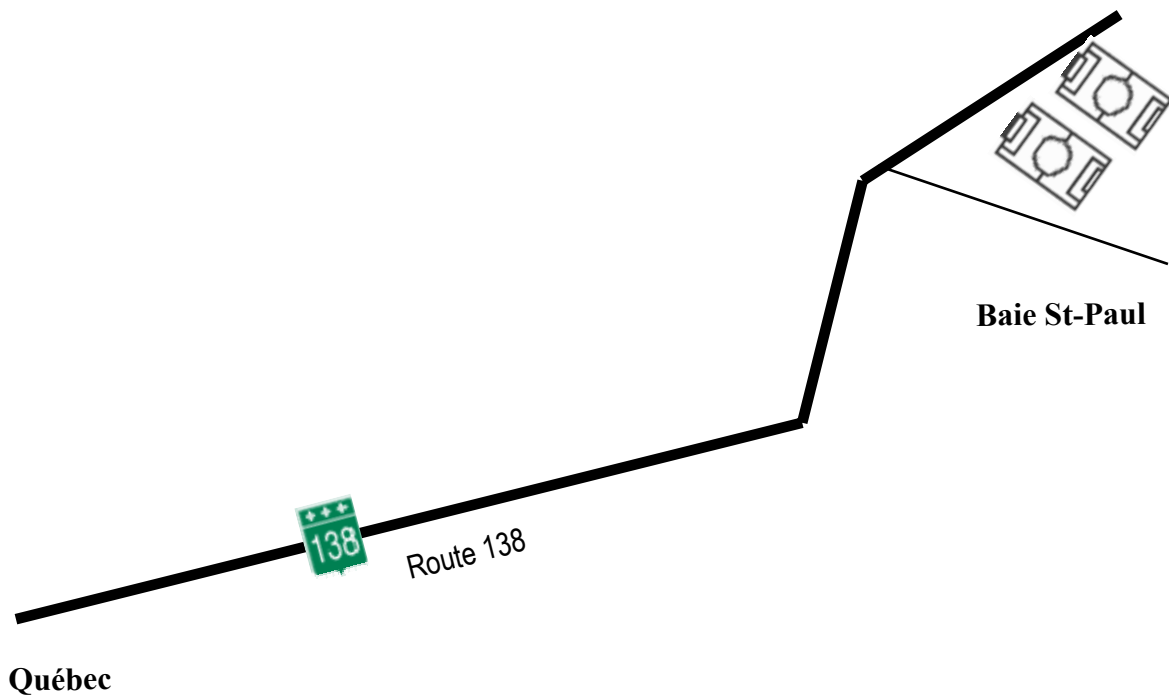
Mont Ste-Anne Beaupré



Itinéraire

- Prendre le Boulevard Ste-Anne (138) direction est jusqu'à la Ville de Beaupré;
- Avant l'intersection pour le Mont Ste-Anne, vous tournez à gauche à la polyvalente du Mont Ste-Anne (10975 Boulevard Ste-Anne) ;

Baie St-Paul et Nouveau Baie St-Paul

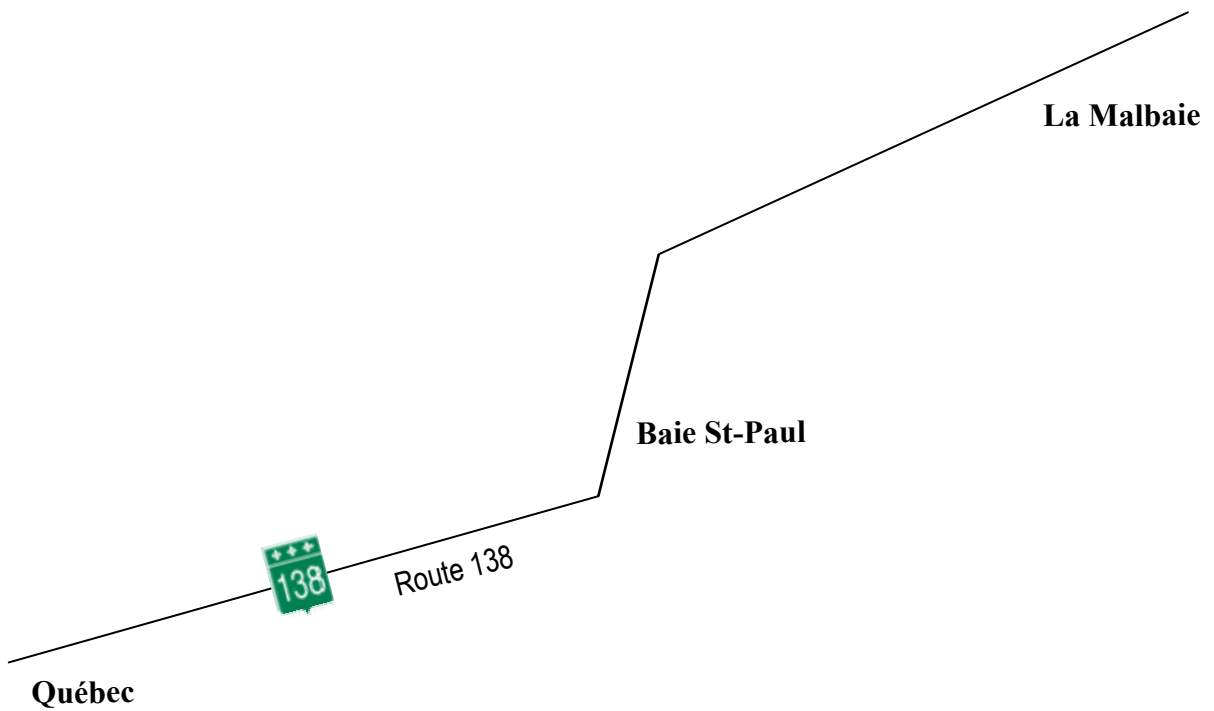


Itinéraire

- De l'autoroute Félix-Leclerc (40) prendre la route 138, direction est jusqu'à Baie St-Paul
- Les terrains sont situés sur le bord de la route 138, en bas de la grande côte de Baie St-Paul.

La Malbaie

La Malbaie



Itinéraire

- De l'autoroute Félix-Leclerc (40) prendre la route 138, direction est jusqu'à La Malbaie